

Le communiqué du Conseil des ministres du mercredi 15 juin 2016

Le Président Macky Sall a réuni le Conseil des Ministres, mercredi 15 juin 2016, à 11 heures, au Palais de la République.

Entamant sa communication autour de la protection du littoral et de l'intensification de la lutte contre l'érosion côtière, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de mettre en œuvre, au-delà des actions en cours, une stratégie nationale de lutte contre l'érosion côtière, pour protéger toutes les localités vulnérables du littoral, et apporter l'appui nécessaire aux populations. En effet, il urge d'élaborer une cartographie globale des zones et populations impactées par l'érosion côtière, de procéder à un aménagement préventif optimal du littoral national, et d'accélérer l'exécution du projet de réhabilitation de la "Brèche de Saint Louis" ainsi que des projets développés dans les sites touristiques de la Petite côte. Dès lors, le Chef de l'Etat demande au Premier Ministre de tenir, dans les meilleurs délais, un Conseil interministériel consacré à la lutte contre l'érosion côtière.

Par ailleurs, dans le cadre de la sécurité civile des bâtiments et établissements humains, le Président de la République demande au Gouvernement en cette veille d'hivernage, de prendre toutes les mesures préventives nécessaires, pour parer aux risques d'accidents et de catastrophes, notamment au niveau des établissements recevant du public. Le Chef de l'Etat indique également au Gouvernement la nécessité d'activer toutes les commissions régionales et auxiliaires de protection civile, de déployer un programme de sensibilisation des populations, de mener un audit général des équipements électriques et de protection civile de tous les bâtiments recevant du public, et de veiller à l'actualisation des Plans d'Organisation des Secours (ORSEC), ainsi qu'à l'équipement en paratonnerres des localités et sites sensibles.

Poursuivant sa communication autour de la modernisation du système national de santé, à travers notamment, l'accroissement continu des ressources budgétaires et moyens logistiques alloués au secteur, le Président de la République rappelle au Gouvernement

l'importance primordiale qu'il accorde à la densification de la carte sanitaire, à l'amélioration des conditions d'accueil aux services d'urgence, de la qualité de la prise en charge médicale et sociale des malades. Dans ce cadre, le Chef de l'Etat lance un appel à tous les acteurs du secteur de la Santé, pour un dialogue social de qualité avec le Gouvernement, en vue d'asseoir les bases d'un système national de santé performant.

Le Président de la République invite également le Gouvernement, en rapport avec les collectivités territoriales, à mutualiser les ressources humaines, matérielles et financières injectées dans ce secteur, et demande au Premier Ministre de procéder à l'évaluation globale de la Couverture Maladie Universelle (CMU), deux ans après son lancement.

Abordant le développement stratégique du sous-secteur de l'électricité et l'inauguration, le lundi 13 juin 2016, de la centrale électrique de Contour Global, sise au Cap des Biches, d'une capacité de 53 MW, le Chef de l'Etat rappelle au Gouvernement son ambition de doter le Sénégal d'une production électrique disponible, suffisante, de qualité et à moindre coût, tenant compte du mix énergétique, de la montée en puissance des énergies renouvelables, et de l'exploitation prochaine des réserves pétrolières et gazières découvertes aux larges de nos côtes.

Dans cette perspective, le Président de la République rappelle au Gouvernement l'urgence de finaliser le plan stratégique de développement de la SENELEC, l'évaluation du Contrat de performances Etat- SENELEC, et la validation du nouveau plan de production électrique.

Le Chef de l'Etat a clos sa communication, en adressant ses félicitations à la Direction générale et à l'ensemble du personnel de la SENELEC, pour les efforts notables de modernisation consentis, en vue d'améliorer la production, l'exploitation et la distribution de l'énergie électrique.

Le Premier Ministre a axé sa communication autour de la revue sectorielle des grands projets stratégiques de l'Etat, avant de rendre compte du suivi et de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point de la situation africaine et internationale.

Le Ministre du Travail, du Dialogue social, des Organisations professionnelles et des Relations avec les Institutions a rendu compte de la participation du Sénégal à la 105ème Conférence internationale du Travail qui s'est tenue du 29 mai au 10 juin 2016, à Genève, en Suisse, sous le thème « Construire l'avenir avec le travail décent » .

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a adopté :

- le projet de décret relatif à la santé des gens de mer.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Monsieur Mamadou KASSE, Urbaniste-Aménagiste est nommé Directeur général de la Société nationale des Habitations à Loyer Modéré (SN – HLM), en remplacement de Monsieur Ibrahima WADE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

- Le Capitaine de Vaisseau Mamadou NDIAYE, est nommé Directeur de la Protection et de la Surveillance des Pêches en remplacement du Capitaine de Vaisseau Cheikh SARR, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

- Madame Awa Ndiaye DIOP, Administrateur civil, est nommée Adjoint au Gouverneur de la Région de Tambacounda, chargé du développement en remplacement de Monsieur Abdou Khadir DIOP, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Khadim HANNE, Administrateur civil, est nommé Adjoint au Gouverneur de la Région de Kédougou, chargé du développement, en remplacement de Monsieur Hamet Tidiane THIAW, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Hamet Tidiane THIAW, Administrateur civil, précédemment Adjoint, au Gouverneur de la Région de Kédougou chargé du Développement, est nommé Adjoint au

Gouverneur de la Région de Tambacounda, chargé des Affaires administratives, Poste vacant ;

- Monsieur Cheikh Ibra FALL, Administrateur civil, précédemment Préfet du Département de Goudiry, est nommé Préfet du Département de Ziguinchor, en remplacement de Monsieur Said DIA, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Mame Less CABOU, Administrateur civil, précédemment Préfet du Département de Nioro du Rip, est nommé Préfet du Département de Kaffrine, en remplacement de Monsieur Abdourahmane Ndiaye, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Elimane BA, Administrateur civil, précédemment Préfet du Département de Gossas, est nommé Préfet du Département de Podor, en remplacement de Monsieur Amadou SAKHO, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Amadou SAKHO, Administrateur civil, précédemment Préfet du Département de Podor, est nommé Préfet du Département de Goudiry, en remplacement de Monsieur Cheikh Ibra FALL, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur El Hadji Papa Madické DRAME, Administrateur civil, précédemment Préfet du Département de Bambey, est nommé Préfet du Département de Gossas, en remplacement de Monsieur Elimane BA, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Amadou Lamine GUISSÉ, Administrateur civil, précédemment Préfet du Département de Birkilane, est nommé Préfet du Département de Bignona, en remplacement de Monsieur Fary SEYE, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Said DIA, Administrateur civil, précédemment Préfet du Département de Ziguinchor, est nommé Préfet du Département de Birkilane, en remplacement de Monsieur Amadou Lamine GUISSÉ, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Fary SEYE, Administrateur civil, précédemment Préfet du Département de Bignona, est nommé Préfet du Département de Dagana, en remplacement de Monsieur Moustapha NDIAYE, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Moustapha NDIAYE, Administrateur civil, précédemment Préfet du Département de Dagana, est nommé Préfet du Département de Bambey, en remplacement de Monsieur El Hadji Papa Madické DRAME, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Abdourahmane NDIAYE, Administrateur civil, précédemment Préfet du Département de Kaffrine, est nommé Préfet du Département de Vélingara, en remplacement de Monsieur Amadou Matar CISSE, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Amadou Matar CISSE, Administrateur civil, précédemment Préfet du Département de Vélingara, est nommé Préfet du Département de Saraya, en remplacement de Monsieur Abdourahmane Papa Malick NDAO, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Papa Malick NDAO, Administrateur civil, précédemment Préfet du Département de Saraya, est nommé Préfet du Département de Nioro du Rip, en remplacement de Monsieur Mame Less CABOU, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Abdou Khadir DIOP, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la Région de Tambacounda chargé du Développement, est nommé Directeur des Ressources humaines et matérielles à la Direction générale de l'Administration territoriale, en remplacement de Monsieur Souleymane Demba SY, appelé à d'autres fonctions ;

Le Ministre, Porte-parole du Gouvernement